Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa
N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
28/09/2021	28/09/2021	20 215 006

1. Intitulé du projet

Projet de demande d'autorisation environnementale pour un stockage de produits explosifs actuellement enregistré et pour une installation de reconditionnement associée, dans un bâtiment existant.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Georges Prénom Nicolas

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale MUNITIQUE

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale Georges Nicolas, directeur de la S.A.S MUNITIQUE

RCS / SIRET 4 4 5 1 7 6 6 9 6 0 0 0 2 6 Forme juridique Société par actions simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie *(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)*
1. Installations classées pour la protection de l'environnement sous-catégorie a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation.	4220 1 stockage de produits explosifs, la quantité équivalente totale de matière active susceptible d'être présente sur le site est de 3266,67 kg. 4210 1. a) ré-étiquetage/reconditionnement de produits explosifs, la quantité totale de matière active susceptibles d'être présente est de 237,3 kg.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Après avoir obtenu le permis de construire n° PC 002 464 17 P0002 le 12 septembre 2017 et après avoir fait réaliser les travaux, la société MUNITIQUE souhaite pouvoir exploiter cette extension du stockage et avoir la capacité de réaliser des activités relevant de la 4210 1. a).

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

L'exploitation des modifications apportées au Bunker et au hangar aménagé permettra d'exécuter l'accord cadre signé avec le Ministère des Armées dans le cadre de marchés publics. La société MUNITIQUE pourra ainsi pallier avec plus de latitude aux aléas du marché tout en ne mettant pas en cause le fonctionnement du site.
En effet cela aura pour effet d'augmenter les capacités de stockage de la société sans en augmenter l'impact sur l'environnement du site. S'agissant de la 4210 elle aura comme avantage de pouvoir apporter un capacité supplémentaire et d'élargir le domaine de compétence, rajoutant ainsi une plus-value à notre expertise.
Sans cela la société MUNITIQUE pourra difficilement répondre à ses obligations contractuelles auprès du Ministère des Armées.
Enfin, les opérateurs disposeront alors d'un outil adapté à l'activité, permettant également d'améliorer significativement conditions de travail.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Non concerné, les travaux ayant déjà été réalisés suite à l'obtention d'un permis de construire.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet est d'augmenter la quantité de matière active stockée dans des bâtiments existants et de procéder à du reconditionnement de colis et palettes contenant des produits explosifs et ponctuellement de fractionner un colis.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Les installations classées doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Après le permis de construire obtenu en 2017, les travaux ont été réalisé en 2019.	
Le nouvel hangar intégrant le bunker dans sa superficie. Pour information :	
Longueur du "hangar" :	27,88 m
Largeur du "hangar" :	22,20 m
Hauteur du "hangar" :	7 m
Longueur du quai :	16 m
Largeur du quai :	4 m
Hauteur maximale du quai :	1,2 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Chemin des Avenneles, 02880 MARGIVAL

Coordonnées géographiques[1] **Long.** 4 9 ° 2 6 ' 3 5 " N **Lat.** 3 _ ° 2 3 ' 5 3 " Est

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : **Long.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _ **Lat.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _

Point d'arrivée : **Long.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _ **Lat.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _

Communes traversées :

Margival
Neuville-sur-Margival

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui ☐ Non ☒

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

1 Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.
Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	Le premier ZNIEFF de type I se trouve à 2 km et le premier de type II à 9 km du site.
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	Le premier se trouve à plus de 9 km du site.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	Le plus proche étant un réserve naturelles nationales qui se trouve à 21,5 km du site.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	Il n'y a aucun site Natura 2000 dans les 3 km, la ZSC collines du Laonnois oriental (D. Oiseaux) à 11,3 km et la ZPS Forets Picardes : massif de Saint Gobain (D. Habitats) à 7,5 km.
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☐	☒	Très faible élongation sur le site, les installations classées étant proche les unes des autres. A destination et en provenance de la voie publique : une à deux livraisons par jours en objets ou produits non explosifs (colis + courriers), en moyenne un par mois pour les objets et produits explosifs. Le trafic reste le même, ce dernier pourra potentiellement évoluer à la baisse suite à l'obtention de l'autorisation environnementale.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	L'exploitation des installations classées n'engendre pas de bruit. Sur le site : dans le cadre des activités de tir, le bruit n'excède pas les 90 dBAI à 15 m.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	Les activités du site ne sont pas génératrices d'odeurs.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	Après le permis de construire obtenu en 2017, les travaux ont été réalisé en 2019. L'exploitation du site n'engendrera pas de vibration significative.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Après le permis de construire obtenu en 2017, les travaux ont été réalisé en 2019. L'exploitation du site engendre des déchets : déchets de cartons, objets ou éléments recyclables, objets ou éléments métalliques, tous suivent la filière adapté.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Considérant :
- l'isolement du site ;
- la nature des activités et l'impact sur l'activité des évolutions (ICPE 4220 passant de l'enregistrement à l'autorisation et obtention d'autorisation d'exploiter pour des activités relevant de la rubrique ICPE 4210 1. a)) ;
- le faible impact des activités du site sur son environnement,

Nous estimons que le projet doit être dispensé d'une évaluation l'environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié** ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories *5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux *5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :* plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à MARGIVAL le, 28/09/2021

Signature